

Les terrasses de Léotoing  
6 chemin des remparts  
43410 Léotoing

Léotoing, le 5 juin 2025

Procès-verbal  
Assemblée générale extraordinaire

Modification des Statuts

L'assemblée se déroule salle du conseil de la mairie de Léotoing.

La séance est ouverte par la présidente Claudine Cormerais à 18hs15

Chaque adhérent présent signe la feuille de présence et la répartition des pouvoirs qu'ils ont reçus avant l'ouverture de la réunion.

Il y a 8 adhérents présents, 5 adhérentes en visioconférence et 22 pouvoirs validés. Soit 35 votants (voir P.J.). Nous sommes 37 adhérents à ce jour.

L'ordre du jour concerne la refonte de nos Statuts.

La Présidente rappelle qu'une assemblée générale extraordinaire s'est déroulée le dimanche 13 avril 2025 pour adopter les présents Statuts. Le quorum n'étant pas été atteint une nouvelle assemblée générale extraordinaire a été fixée aussitôt à la date du 5 juin 2025 tenant compte de l'article 17 des Statuts du 6.12.2022 qui spécifie que la délibération est valable quel que soit le nombre de présents ou représentés.

Le vice-président, François Anglade a ouvert un lien pour permettre une participation en Visio conférence.

Il a également préparé une projection commentée des anciens et des nouveaux Statuts.

Après lecture, par la présidente et le vice-président, des articles modifiés, deux rectifications sont apportées aux Statuts. Elisabeth Renard nous suggère de modifier l'article 7 c Admission : « La radiation prononcée par le conseil d'administration, après **convocation** pour audition de l'intéressé, est immédiate ». Et Titre V article 14 une coquille avec le chiffre 5 à enlever.

Claire Santschi demande si les adhésions versées lors de l'A.G. du 13 avril 2025 sont valides. Nos nouveaux Statuts ne laissent plus aucune ambiguïté concernant la période d'adhésion et le droit de vote ; c'est bien lors de l'assemblée générale que l'on fixe le montant de l'adhésion de l'année en cours avec appel à adhésion. Jean-Paul Renard échange avec François Anglade sur la méthode de renouvellement du conseil d'administration pour les 3 premières années. Sans autre question, la présidente demande de passer aux votes. Il est décidé de voter à main levée. Après consultation, les nouveaux Statuts sont adoptés à l'unanimité. (Voir P.J.)

Les formalités seront effectuées par la présidente pour déposer les 3 exemplaires originaux signés à la sous-préfecture de Brioude, afin de conserver deux exemplaires certifiés originaux pour nos archives. Nos Statuts pourront être consultés sur notre site internet <https://www.terrasses-leotoing.org>

Appel à adhésion 2025. Nous avons ouvert l'adhésion aux terrasses de Léotoing sur notre plateforme Hello-asso. Vous pouvez désormais adhérer directement

Louissette Thuaire membre d'honneur : suite à l'adoption de nos nouveaux Statuts, la Présidente propose d'accueillir notre très précieuse amie Louissette Thuaire, membre actif engagé pendant 17 ans en tant que secrétaire, comme membre d'honneur à titre posthume. L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité et est heureuse de cette reconnaissance pour honorer sa mémoire.

Nous sommes également ravis de faire la connaissance de Michèle Frégonèse qui siège au Bureau de l'association pour la promotion de la Musique Baroque en Auvergne clunisienne avec Jean-Paul Renard et qui souhaite adhérer à notre association. Nos deux associations coopèrent déjà pour le concert de musique baroque organisé le 12 août à 18h30 à l'église de Léotoing avec une visite des terrasses à 17hs30.

Suite à notre assemblée du 13 avril 2025 nous évoquons la mise en perspective 2026.

- Formation d'un groupe de travail pour la création d'une signalétique globale du sentier d'interprétation de la biodiversité intégrant les deux hectares de terrasses paysannes.
- Mobilisation des adhérents pour participer à la réflexion de nouvelles orientations : l'idée est d'organiser une demi-journée (brainstorming comme on dit dans la pub) afin de pouvoir échanger et préparer un programme test pour 2026. Nous avons évoqué quelques possibilités : stage de permaculture, cueillette plantes sauvages et atelier cuisine, ateliers artistiques...bien-être... Vous êtes invités à nous faire part de vos propositions d'ici au mois de septembre. François propose les dates des 4 ou 11 octobre pour la réunion qui pourra également être accessible en visio-conférence.
- Notre prochaine assemblée générale en 2026 élira un conseil d'administration. Chacun des adhérents est invité à se préparer pour candidater !!!

Nous partageons un moment de convivialité en levant nos verres à la réussite de cette Assemblée et en remerciant tous les membres de l'association pour leur soutien et encouragement.

La séance est levée à 19h15

La présidente, Claudine Cormerais